



Paris le 29 janvier 2013

APPEL AUX AGENTS A STATUT EQUIPEMENT EN FONCTION A LA DGAC A MANIFESTER LE 12 FEVRIER 2013

La DGAC s'était engagée à verser une prime exceptionnelle aux personnels à statut équipement en poste à la DGAC au 1er janvier 2012 (400euros pour les catégories C, 500euros pour les B et 700euros pour les A). **Seul FORCE OUVRIERE** a rappelé, lors de la réunion du 23 janvier sur le budget 2013, les engagements de la DGAC et exigé des explications sur le retard de paiement de cette prime aux agents à statut équipement. Le Secrétaire Général a annoncé que SDP travaillait sur des solutions pour payer la prime complète pour fin février à tous les agents.

FORCE OUVRIERE s'assurera que la DGAC respecte bien ses engagements.

Néanmoins, il ne faut pas se tromper de combat. Ce que les personnels équipements de la DGAC attendent **c'est une vraie solution pour combler les différences de traitements**. FO rappelle que **les différences de rémunération** peuvent dépasser les 1000euros par mois à qualifications et responsabilités égales.

Le SG a confirmé qu'une proposition concernant les personnels à statut équipement de la DGAC serait faite dans le prochain protocole. Vu les contraintes budgétaires annoncées, il est **INDISPENSABLE** que les personnels équipement en fonction à la DGAC ne soient pas oubliés car ils participent à la chaîne de sécurité de la DGAC. **Leurs revendications doivent être intégrées dans le protocole.**

FORCE OUVRIERE appelle les personnels équipement en fonction à la DGAC à manifester le 12 février. Pour les agents d'Ile-de-France, FO appelle à un rassemblement à Farman et pour les sites de province à des rassemblements locaux.

L'objectif de la manifestation est de rappeler les attentes des personnels à statut équipements qui ont été trop souvent "oubliés" par la DGAC depuis des années. La DGAC ne peut pas continuer à demander aux personnels équipement de fournir le même travail sans donner une rémunération à la hauteur.

Contacts SNIA :

François ARAQUE (SNIA - PARIS)
tél : 01 44 64 32 65
mail : francois.araque@aviation-civile.gouv.fr

Salim EL HARIF (SNIA – PARIS)
tél : 01 44 64 32 97
mail : salim.el-harif@aviation-civile.gouv.fr

Patrick ARCHIERI (SNIA – Aix-en Provence)
tél : 04 42 31 16 53
mail : patrick.archieri@aviation-civile.gouv.fr

Yves ROUMILLY (SNIA – Bordeaux)
tél : 05 56 13 88 20
mail : yves.roumilly@aviation-civile.gouv.fr

Contacts STAC :

Mickael BROUTIN (STAC)
tél : 01 49 56 82 47
mail : michael.broutin@aviation-civile.gouv.fr

Philippe MARTIN (STAC)
tél : 01 49 56 81 84
mail : philippe-a.martin@aviation-civile.gouv.fr